



Associés 50/50, mon partenaire veut m'expulser

Par **konan**, le **29/10/2012** à **14:50**

Bonjour, je me suis associé à un ami pour la création d'une ferme pour élevage de lapin et de poulet. il a apporté le site (bâtiment+espace) estimé à 1 million et moi un million de francs CFA en espèce. nos apports sont fixés à deux millions chacun pour les lapins. en plus nous devrions apporter chacun 750 000 francs pour les poulets. De tout ceci mon associé n'a fourni que le site et je constate que moi seul est fourni ma part pour le lancement de notre projet. Après la vente des poulets, mon associé refuse de me donner les détails de la vente, En plus mon associé ne participe plus aux dépenses et il veut signer un contrat de deux ans d'exploitation du site avec moi et après cela je dois quitter les lieux. A t-il le droit de m'expulser, quelle action puis-je entreprendre pour préserver mes droits? moi je suis un employé dans une entreprise, et mon associé (mon ami) est sans emploi et donc a la gestion quotidienne de nos activités. je vis en Côte d'Ivoire. merci de me répondre.

Par **trichat**, le **29/10/2012** à **17:53**

Bonjour, Si votre affaire se déroule en Côte-d'Ivoire, vous ne trouverez pas de solution sur un site français. Cordialement.